

**Le Directeur de l'U.F.R.,  
vu le décret n° 91-1197 du 27 novembre 1991 modifié  
par Décret n° 2016-1389 du 17 octobre 2016-art.4  
relatif à l'accès à la profession d'avocat**

**ARRÊTÉ**

**Article unique :**

Le jury de l'examen d'entrée au C.R.F.P.A. sera composé comme suit pour la session 2023 :

Monsieur Laurent MORDEFROY, Président, Maître de Conférences, Université de Franche-Comté, titulaire

Madame Catherine TIRVAUDEY, Professeure des Universités, Université de Franche-Comté, titulaire

Madame Christine LEBEL, Maître de Conférences, Université de Franche-Comté, suppléante

Monsieur Alexandre CIAUDO, Professeur des Universités, Université de Franche-Comté, suppléant

Madame Lola KIEFER, Conseillère au Tribunal Administratif de Besançon, titulaire

Madame Natacha DIEBOLD, Première conseillère au Tribunal Administratif de Besançon, suppléante

Madame Marie ANTHOUARD, Substituée générale près la Cour d'Appel de Besançon, titulaire

Madame Elisabeth PHILIPONET, présidente de chambre à la Cour d'Appel de Besançon, suppléante

Maître Nathalie REY-DEMANEUF, Barreau de Montbéliard, titulaire

Madame le Bâtonnier Emmanuelle HUOT, Barreau de Besançon, titulaire

Maître Anne-Lise GRANDHAY, Barreau du Jura, titulaire

Maître Laura ANGELINI, Barreau de Belfort, suppléante

Maître Vincent EMONNIN, barreau de Besançon, suppléant

Maître Marie-Lucie ANGEL, Barreau du Jura, suppléante

Monsieur Christophe BRIGNOT, PRCE d'Anglais, Université de Franche-Comté

Fait à Besançon, le 05/07/2023

Le Directeur de l'UFR SJEPG,

Christophe LANG

